

RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER DU SNES DE LILLE : VOTEZ POUR !

Le SNES repose sur des sections d'établissement (S1) et des syndiqués consultés régulièrement et invités à définir les orientations de leur syndicat tous les 2 ans, ce qui constitue une originalité et surtout une force reconnues une nouvelle fois lors des dernières élections professionnelles : **le SNES-FSU est le syndicat majoritaire du second degré, en phase avec une profession dont les militants partagent les conditions de travail au quotidien.**

Préalablement à la réunion du congrès (et aux décisions sur l'avenir), la section académique, appartenant au courant de pensée « Unité Action », rend compte de son bilan au travers du rapport d'activité et du rapport financier publiés dans le bulletin académique de novembre – décembre.

Jusqu'à présent, le vote académique se déroulait en décalage d'une année par rapport au vote national (S4), décalage qui n'aura plus lieu d'être puisque le rythme dorénavant adopté par le S4 est celui de Lille. Nous en appelons donc à votre vigilance afin d'émettre des votes différenciés pour les 2 scrutins.

Et si les différents courants de pensée représentés au conseil national peuvent prendre des positions tranchées, voire opposées, **le travail mené au sein de l'académie permet d'adopter régulièrement nos textes à l'unanimité (2 tendances représentées à Lille : Unité Action et Ecole Emancipée).**

Rejoignez la Liste d'Union / Unité Action

Un vote « pour » constitue un encouragement à poursuivre notre travail, dans un contexte difficile, de tournant pour nos professions. D'ici quelques mois, les décrets de 1950 qui sont la base de nos statuts, pourraient être purement liquidés ou au moins profondément dénaturés sous les pressions politiques de tous bords. Les attaques qu'ils subissent, qu'elles soient nationales ou académiques (cf rapport d'activité), vont toutes dans le même sens et entament peu à peu nos statuts. Les titulaires de zone de remplacement (TZR) et, depuis septembre 2011, les enseignants de la région exerçant devant des groupes de moins de 20 élèves peuvent en témoigner : les uns ont à effectuer une heure supplémentaire non rémunérée, les autres ont des compléments de service lointains, hors discipline, parfois les 2, trop souvent avec la bénédiction d'un tribunal administratif qui met des années à trancher. Ministère et Rectorat ne veulent pas en rester au stade de l'expérimentation, et entendent généraliser dès la rentrée prochaine ce qui constitue à leurs yeux un « gisement d'emplois », espérant que leur méthode de sape progressive viendra à bout de la résistance de la profession.

Comme pour tous les combats menés ces dernières années, le secrétariat académique a engagé une lutte de longue haleine, le droit n'allant pas de soi lorsqu'il y a volonté idéologique d'en découdre avec le corps professoral : réalisation d'outils de riposte, information continue et transparente des syndiqués, mobilisation des collègues et des autres organisations syndicales (dans la recherche de l'unité la plus large lorsque celle-ci est possible), interpellation du rectorat, du ministère, action juridique et finalement participation au débat politique précédant les élections présidentielles et législatives.

Ces attaques contre les statuts s'accompagnent d'une tentative de mise au pas managériale (projet de réforme de l'évaluation) et de remises en cause profondes de nos missions, que nous soyons CPE, COPsy, Personnels vie scolaire, Enseignants et Enseignants documentalistes.

Les étudiants ne s'y trompent pas et se détournent des concours de recrutement alors que le contexte économique pourrait laisser penser qu'ils constituent des échappatoires à la « crise » : **il devient donc urgent que l'Education nationale redevienne la priorité nationale qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, qu'elle redevienne attractive, qu'elle permette la réussite de tous les élèves, que l'Etat renonce aux « contre-réformes » qui nous sont imposées (lycée, socle de compétences, formation des maîtres ...)** ; il devient urgent que nous soyons revalorisés à hauteur de ces enjeux !

Ce sont ces objectifs que continuera à porter le courant de pensée Unité Action.

Pour nous rejoindre, contacter karine.boulonne@snes.edu